

LA VIE DE LA C.S.F.

Assemblée Générale de l'Union Régionale CSF Le samedi 4 février 2017 à Grenoble



Malgré une forte pluie, une bonne vingtaine de militants des UD CSF 69, 38, 73, 74, 42 et 01 s'est retrouvée le samedi 4 février à 9 h à Grenoble.

Après café et boissons chaudes agrémentés de viennoiseries, c'est par une AG Extraordinaire qu'a commencé la matinée.

Nous avons voté à l'unanimité le nouveau nom de notre Union Régionale « Auvergne Rhône-Alpes » et sa nouvelle localisation dans les locaux rénovés de l'UD 69, 276 rue Duguesclin à Lyon où nous aurons un Bureau et la mutualisation de la salle de réunion.

Après le vote du rapport d'activités et financier 2015-2016, nous avons pris sur place un repas partagé qui a permis à chacun de découvrir les spécialités de ses voisins.

Dès 14h00 nous avons acté l'embauche d'une salariée à mi-temps (mis à disposition par l'UD 69 selon convention) qui devrait nous aider à :

- Améliorer la communication interne des UD vers l'UR et de l'UR vers les UD ;
- Animer la Commission Santé Régionale avec un responsable politique ;
- Redémarrer la Commission Éducation Régionale ;
- Relancer la Commission Conso Régionale ;
- Relancer la Commission Logement et préparer les Élections HLM de 2018 ;
- Mettre en place une Commission Loisirs et Culture.

De plus, à 16 h, quand chacun se préparait à rentrer chez soi, le soleil semblait vouloir éclairer l'avenir de la nouvelle Région CSF Auvergne Rhône-Alpes !

Dominique Vieu, Présidente UD 38

Au revoir

À Selene ESPINOSA—CASTRO
Coordinatrice des Actions d'Accompagnement à la Scolarité .
Départ fin décembre 2016

Bonjour

À Floriane CHARLOT
Coordinatrice des Actions d'Accompagnement à la Scolarité et Agent de développement social sur les quartiers.
Arrivée le 20/03/2017

Permanences CSF 38

À Grenoble et Quartiers

Grenoble, 8 bis rue H. Berlioz

=> Le mardi après midi (logement, consommation) **sur RV**
=> Le mercredi matin de 8h30 à 12h30 **par téléphone**

~

Villeneuve, 97 galerie de l'Arlequin (hors vacances scolaires)

=> Le mardi de 18h30 à 20h00 au local CSF,
MDH Baladins, 51 Place des géants

=> Le mardi de 9h à 10h

~

V. O. – Vigny-Musset, MDH Prémol, 7 rue H. Duhamel

=> Le 1^{er} Vendredi du mois de 10h à 12h

~

Abbaye, MDH Abbaye, place de la Commune

=> Le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 16h

~

Mistral, MDH 68 bis rue A. France (hors vacances scolaires)

=> Le mardi de 09h à 11h

~Bajatière, Local CSF 10 rue Station Ponsart

=> Le mardi de 09h à 11h

Département

Bourgoin-Jallieu : C.S. Champfleuri, rue Georges Buffon

=> Le 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h (juridique)

Et au Local CSF, 2 rue Georges Bizet

=> Le mardi de 14h à 16h (vie quotidienne)

~

Saint Martin d'Hères : Maison de quartier Louis Aragon, 27 rue Chante Grenouille

=> Le 3^{ème} mardi du mois de 10h à 12h

~

Voreppe : C. S. Rosa Parks, 24 allée des Bruyères

=> Le 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h

~

Voiron : 4 boulevard René Payot

=> Le 3^{ème} mardi du mois de 10h à 11h30

~

Saint Marcellin : St Laurent, 3 bd du Champ de Mars

=> Le dernier mardi du mois de 10h à 12h30 ; l'après-midi sur RDV

Maison du Beau-Soleil avenue du Vercors

=> Le 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h

INFORM' ACTION

Confédération Syndicale des Familles de l'Isère
Journal bimestriel des adhérents de la CSF

Numéro 168

Mars 2017

« Dans ce numéro » :

- Page 1 : Édito ~ Assemblée Générale UD-CSF
- Page 2 : Assurance habitation ~ Un guide pratique CSF ~ Généralisation du Tiers payant ~ Attention aux écrans ...
- Page 3 : Éducation ~ Un bras de fer entre des locataires et leur bailleur ~ Halte aux punaises de lit !
- Page 4 : Assemblée Générale de l'Union régionale CSF le samedi 4 février 2017 à Grenoble ~ Au revoir - Bonjour ~ Permanences CSF38

Édito

2017 Élections importantes Tous aux Urnes !

Nous entrons dans une période d'élections, elles sont un temps fort de la vie démocratique.

La CSF appelle tous les citoyens à voter pour participer aux choix de nos futurs dirigeants, le Président de la République et les députés qui feront les lois.

Aujourd'hui, quelles sont les attentes des familles des quartiers ? Travail, Logement, Santé, Éducation des enfants, sont leurs 4 priorités.

L'accès aux droits est un préalable pour parvenir à la justice sociale, essentielle pour garantir un socle de droits aux familles et prévenir les phénomènes de non-recours ainsi que la défiance envers la société :

- Droit à un logement décent
- Accès à des soins de qualité pour tous
- Offre scolaire homogène et ambitieuse
- Services publics efficaces
- Offre culturelle pour tous

La CSF exprimera ses convictions, portera ses revendications pour un avenir meilleur, elle interrogera les candidats (voir Plate-forme revendicative CSF élections 2017 sur notre site national www.la-csf.org).

Obligeons les politiques à mettre les problèmes des familles au cœur du débat politique en participant aux rencontres avec les candidats pour les élections législatives.

Notre avis doit peser dans le débat. Portons notre choix sur le candidat dont le programme aura de vraies valeurs de justice sociale et de solidarité.

Ne nous trompons pas, ne laissons pas les autres décider à notre place.

VOTONS !

La Présidente UD-CSF 38, Dominique VIEU-BOËGLIN

**Assemblée Générale de l'Union
Départementale**
Mardi 9 mai à 18h15
MDH Secteur 3—Maison des habitants

Union Départementale
de la Confédération
Syndicale des Familles
de l'Isère (CSF)

8 bis, rue Hector Berlioz
38000 Grenoble

Dépôt légal : 1er trimestre 2008
Commission paritaire
0408G83161 ISSN : 0245 3363
Directrice de la publication
Dominique Vieu-Boëglin
Gratuit
Imprimerie : Europrim

udcsf38@la-csf.org
☎ : 04 76 44 57 71
Site Internet : lacs38.org

CONSOMMATION

Assurance habitation

Que vous soyez locataire ou propriétaire vous devez souscrire à une assurance habitation. Vous pouvez contacter plusieurs compagnies et comparer leurs tarifs. Vous devez assurer l'ensemble des locaux (cave, grenier ...) pour, au minimum, l'incendie, le vol, les dégâts des eaux et la responsabilité civile.

En tant que locataire, vous devez transmettre une attestation d'assurance annuelle à votre propriétaire.

Dès qu'un dégât se manifeste, vous devez avertir votre assureur dans les 5 jours qui suivent **même si vous n'êtes pas à l'origine du sinistre**.

Un expert va être nommé et venir chez vous constater les dégâts. En attendant, prenez des photos et ne jetez rien, ne nettoyez pas. Retrouvez les factures des biens endommagés.

Si l'indemnisation vous paraît insuffisante, prenez conseil auprès de personnes compétentes.

Nous pouvons vous aider.

NB : Comme vous êtes assurés pour le dégât des eaux, il est inutile de souscrire une assurance auprès de la régie des eaux de Grenoble qui vous envoie régulièrement des propositions inutiles.

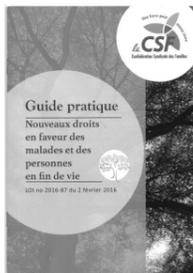


www.ClipProject.info

Nicole Le Brun

SANTÉ

Un guide pratique CSF



La CSF a édité un document sous le titre : "Guide pratique - nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie" (loi du 2 février 2016).

Ce guide pratique vous informe sur :

- les soins palliatifs,
- les directives anticipées,

- la personne de confiance,
- le soutien des familles.

Vous trouverez ce guide à l'UD CSF Isère
8 bis rue Hector Berlioz — 38000 Grenoble
Tél. 04 76 44 57 71
Au prix de 2 €

Geneviève Bouvier

Généralisation du Tiers payant

Face à des budgets de plus en plus contraints, des familles ne peuvent plus faire face aux dépenses de santé et doivent reporter une consultation ou des soins chez un professionnel de santé.

Or, reporter les soins revient à augmenter le risque de détecter tardivement ou d'aggraver une pathologie.

C'est pourquoi la CSF revendique depuis longtemps la généralisation du tiers payant qui permet aux familles d'éviter une avance de frais à tous les professionnels de santé.

Le tiers payant est non seulement nécessaire pour que les familles ne supportent pas ou ne renoncent pas aux soins, mais il est indispensable pour que notre système de santé soit véritablement axé sur la prévention.

Avec la CSF exigeons le maintien et la consolidation du tiers payant généralisé à tous les professionnels de santé.

La Commission Santé de l'UD CSF Isère

Attention aux écrans ...

Les enfants d'aujourd'hui grandissent immergés dans un monde d'écrans et le temps passé sur ceux-ci ne cesse de croître, et ce dès le plus jeune âge.

Cela n'est pas sans conséquence. Aussi pour aider les parents à y voir plus clair, le Dr Serge Tisseron a établi une règle assez simple : " le 3, 6, 9, 12 ".

=> Jusqu'à 3 ans, pas de télévision.

=> Avant 6 ans, pas de console de jeux et une heure d'écran par jour maximum en les accompagnant pour comprendre ce qu'ils regardent, et guère plus au-delà.

S'assurer que les écrans ne réduisent pas le sommeil, l'activité physique ou les autres comportements essentiels à la santé.

Instaurer des moments et des lieux "sans écran", comme le temps du dîner ou la chambre à coucher.

=> A partir de 9 ans, l'enfant peut aller sur Internet, mais avec ses parents.

=> Enfin, à 12 ans, laisser l'adolescent découvrir le monde virtuel.

Mais le téléphone doit être éteint pendant la nuit.

L'exposition à la lumière (en particulier la lumière bleue) et l'activité sur écrans avant de dormir peuvent retarder ou perturber le sommeil.

Nicole Le Brun



ÉDUCATION

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2016, la CSF de l'Isère, en collaboration avec le CREFE, a organisé plusieurs espaces-parents dans les écoles des Frênes et des Genêts sur le quartier de la Villeneuve. Ceux-ci ont été mis en place dans le prolongement de celui du collège Lucie Aubrac qui existe depuis 4 ans environ, en partenariat avec la FCPE.

Ce sont parfois une quinzaine de parents qui se sont retrouvés pour faire connaissance et partager leurs préoccupations autour d'un café. Désarroi face à des situations de violence ou d'agressivité entre enfants voire entre adultes, problèmes d'indiscipline dans les classes, violence verbale, goûter ou pas goûter, insuffisance de l'offre d'activités péri-scolaires, organisation d'une kermesse, risques et bienfaits des outils numériques, les sujets abordés ont été nombreux et variés.

Ils témoignent, contrairement à des idées reçues, du réel intérêt des parents pour la scolarité et le bien-être de leurs enfants et de leur souci de contribuer au bien vivre ensemble.

Les prochaines rencontres permettront de poursuivre cette dynamique et d'apporter ensemble des réponses appropriées aux attentes et aux besoins exprimés.

Le coordinateur des écoles de la Villeneuve, les directeurs des écoles concernées et la principale du Collège soutiennent cette démarche qui permet de leur apporter les questionnements des parents.

Geneviève Gachet



LOGEMENT

Un bras de fer entre des locataires et leur bailleur

Plus de deux ans de travaux lourds ont abouti à l'inauguration le 8 décembre 2016 des nouveaux bâtiments du 50 Arlequin devenu les 50 et 52 Arlequin, après séparation en deux montées indépendantes et du 40 Arlequin divisé de la même manière en 40A et 40B.

Mais à l'heure des réjouissances pour les partenaires de ce projet, les locataires n'étaient pas de la fête.

Pour le 50, seul un représentant de leur collectif CSF constitué en septembre était présent pour remettre aux officiels un courrier signé de presque tous les locataires titulaires d'un bail pendant ces travaux, appelant le bailleur à prendre en considération l'impact sur leur vie quotidienne de ces gigantesques chantiers et la souffrance endurée.

Depuis, les échanges de courriers se multiplient, ACTIS refusant leur demande et faisant des propositions que les locataires jugent insuffisantes.

La CSF a exprimé au directeur d'ACTIS sa déception et son incompréhension devant l'obstination du bailleur à ne pas reconnaître les préjudices matériel et moral subis par les occupants.

La section CSF Villeneuve et l'UD38 soutiennent la demande de ce collectif d'habitants, qu'elles ne jugent ni disproportionnée, ni scandaleuse au regard de ce qu'ils ont enduré.

Les voisins du 40 Arlequin sont aussi entrés en négociation

avec la SDH, leur bailleur, depuis l'inauguration au cours de laquelle ils ont transmis leur pétition par la voix de la Présidente de l'association du 30/40 affiliée à la CSF. Peut-être parce que les travaux se déroulaient moins bien, peut-être parce que les limites de leur patience ont été plus vite atteintes, les locataires ont très tôt interpellé le bailleur et fait remonter les dysfonctionnements.

L'association du 30/40 et la CSF ont introduit la présence de locataires référents lors des rencontres de suivi du projet pour porter la parole des habitants. Pour autant, sur le terrain, les améliorations ne duraient pas ou n'étaient guère visibles. La colère n'a cessé de grimper, et les locataires ont décidé de demander une indemnisation pour les préjudices subis.

Une délégation de locataires a rencontré le bailleur mi-février, mais la proposition de la SDH n'a pas plus convaincu que celle de son homologue.

La CSF reste au côté de l'association du 30/40 pour soutenir cette juste revendication des locataires.

Annie Giroud



Halte aux punaises de lit !



Ces petites bestioles que l'on croyait éradiquées reviennent en force dans notre environnement. Beaucoup plus petites que les blattes, actives la nuit, elles sont difficiles à repérer. Mais leurs piqûres ne trompent pas.

Pourquoi nous réveillons-nous couvert(e)s de piqûres (souvent plusieurs au même endroit) qui démangent ? Pas de honte à en parler, elles s'attaquent à n'importe quel environnement, ce n'est pas une question d'hygiène.

Si les blattes sont friandes de tous les aliments que nous laissons traîner (ou pas), les punaises ne se nourrissent que du sang humain. Leur meilleur angle d'attaque est donc notre lit !

Et une fois qu'elles y sont installées, pas facile de les en déloger ...

Alors pour ne pas risquer d'en importer chez soi, évitons de récupérer meubles, matelas, vêtements, déposés. De la même manière, évitons de déposer n'importe où pour ne pas contaminer chez les autres parce qu'on ne fait pas l'effort d'aller à la déchetterie.

Les traitements (même chers) ne sont pas encore d'une grande efficacité. Des entreprises se spécialisent mais les coûts sont encore prohibitifs, donc tout le monde ne peut pas y avoir recours. Moins toxique que les bombes, la terre de diatomée est préconisée par certains pour lutter contre ce parasite.